

Abonnement de ski - demande de subvention Magic Pass, Crans-Montana ou autres stations situées en Valais

Saison 2025-2026

1^{er} enfant 2^{ème} enfant 3^{ème} enfant 4^{ème} enfant

Nom _____

Prénom _____

Date de naissance _____

Parents _____

Adresse _____

N° de téléphone _____

@ _____

Titulaire du compte _____

Coordonnées bancaires
(IBAN) _____

Lieu et date _____

Signature _____

545.3637.00

La commune de Noble-Contrée apporte son soutien financier pour la saison 2025-2026 à l'acquisition d'un abonnement de ski valable pour les stations intégrées au Magic Pass ou les autres domaines situés dans le Canton du Valais (offre non cumulable). Pour bénéficier de la subvention de Fr. 100.-, les jeunes jusqu'à 19 ans révolus doivent être domiciliés sur la commune en date du 31 décembre 2025.

Ce formulaire est à retourner avec la copie de l'abonnement de ski d'ici au plus tard au **31 décembre 2025** à l'Administration communale par courriel (administration@noble-contree.ch), par courrier ou en le déposant au guichet d'accueil.

La subvention de Fr. 100.- sera versée dans le courant du mois de janvier 2026.